



VACCINATION PAPILLOMAVIRUS 2ème CAMPAGNE

publié le 31/01/2024

Madame, Monsieur,

Depuis la rentrée de septembre 2023, les collégiens (filles et garçons), en classe de 5ème, peuvent se faire vacciner au collège, avec un accord parental, pour assurer une meilleure protection contre les cancers liés aux papillomavirus humains.

Au sein du collège de votre enfant, cette vaccination est proposée par l'équipe mobile de vaccination de l'Institut Bergonié situé à Bordeaux.

Cette vaccination comprend deux doses devant être réalisées à 6 mois d'intervalle. La 1ère session de vaccination a débuté au mois d'octobre permettant aux élèves inscrits de bénéficier de la 1ère dose dès cette période.

Si vous n'avez pas inscrit votre enfant à la vaccination pour la 1ère session de vaccination, vous pouvez l'inscrire pour notre second passage au printemps 2024.

Il est à noter que la vaccination de votre enfant pourra avoir lieu seulement si vous remplissez une autorisation parentale faisant foi de votre accord. Vous pouvez vous adresser directement auprès du personnel du collège afin qu'il vous fournisse ce document. Une fois rempli, ce document doit être déposé à la personne identifiée comme référente vaccination au sein du collège.

Le jour de notre venue, nous vous demandons simplement de veiller à bien munir votre enfant de son carnet de santé. En effet, celui-ci nous permet d'avoir de plus amples informations concernant le profil médical de votre enfant ainsi que d'assurer une traçabilité concernant l'acte vaccinal réalisé.

Comme indiqué ci-dessus, ce vaccin nécessite une seconde injection à 6 mois afin que le schéma vaccinal soit complet.

Cette seconde injection devra être effectuée auprès d'un professionnel en médecine de ville (médecin traitant, pharmacien, infirmière libérale, sage-femme), puisque votre enfant aura certainement intégré la classe de 4ème à la prochaine rentrée. La vaccination en milieu scolaire ne concerne que les élèves de 5ème.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.